



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUARTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépín HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUENDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite

Unfreezing by lexical substitution in the written press

MANDÉ Yassia
yassmand@yahoo.fr
Centre universitaire de Banfora
Burkina Faso

Pour citer cet article

MANDÉ Yassia, 2024, « Le défigement par substitution lexicale dans la
presse écrite », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 175-193.

Résumé : Le défigement est un des styles le plus souvent utilisé par les journalistes de la presse écrite surtout au niveau des titres des articles de presse. Cet état de fait peut s'expliquer par plusieurs raisons. Il est en effet d'observation courante que l'une des difficultés du bon maniement d'une langue étrangère réside dans la compréhension des expressions figées. Les expressions figées se définissent en effet, prioritairement par leur opacité lexicale, syntaxique, morphologique, toute chose qui rend complexe leur décodage. Le défigement semble alors la trouvaille chez les journalistes pour pallier cette difficulté et rendre accessibles leurs textes et leur message auprès du lectorat. Notre travail a consisté à évoquer le sens premier de la formule et à observer la modification produite ainsi que l'effet de sens recherché par l'auteur. L'examen de notre corpus montre que cette exploitation stylistique, particulièrement récurrente dans les titres d'articles, caractérise aussi l'ensemble de la prose journalistique.

Mots-clés : Expression figée, figement, défigement, article de presse

***Abstract:** Deframing is one of the styles most often used by journalists in the written press, especially in the titles of press articles. This state of affairs can be explained by several reasons. It is indeed a common observation that one of the difficulties in mastering a foreign language lies in understanding fixed expressions. Fixed expressions are defined primarily by their lexical, syntactic, morphological opacity, all of which makes their decoding complex. Unfreezing then seems to be the discovery among journalists to overcome this difficulty and make their texts and their message accessible to the readership. Our work consisted of evoking the initial meaning of the formula and observing the modification produced as well as the meaning effect sought by the author. Examination of our corpus shows that this stylistic exploitation, particularly recurrent in article titles, also characterizes all journalistic prose.*

***Keywords:** Fixed expression, freezing, unfreezing, press article*

Introduction

Notre recherche s'inscrit dans la lignée de celles développées par certains auteurs tels que R. Galisson (1995) sur la charge culturelle

qui traverse le lexique d'une langue et, notamment, ses unités phraséologiques. Comme on peut le constater, le locuteur de la langue reçoit du fonds commun un certain nombre de groupements de mots, pour lesquels il n'a pas à fournir l'effort d'assembler les éléments car ils se comportent comme des préfabriqués.

Les expressions figées constituent ces groupements de mots très opaques sur les plans lexical, syntaxique, sémantique... qui cristallisent une expérience, un fait historique ou un événement marquant dont l'origine est souvent oubliée. C. Hagège (2012) soutient dans ce sens que toute langue s'enracine dans un terreau de connaissances, de souvenirs, d'images, de rêves qui sont le tissu de la compétence d'un locuteur. C. Hagège (*op. cit.* p. 178) soutient alors qu'« Une langue véhiculaire n'a pas de corpus ». Il définit le corpus comme l'ensemble des phrases, des textes, des proverbes, des expressions imagées, des citations, des pensées, des jugements transmis et répétés dans les groupes, dans les familles, à l'école.

La compétence d'un locuteur natif d'une langue donnée ne saurait donc en aucun cas être réduite au répertoire reflété par les grammaires et les dictionnaires. C'est la maîtrise du corpus de cette langue, corpus imprégné de références culturelles, qui fait la différence dans le positionnement social du sujet et dans ses performances. Les expressions idiomatiques, objet de la présente étude font partie du corpus de notre langue outil qu'est le français, puisque la phraséologie représente l'« ensemble porteur de l'idiosyncrasie d'une culture, d'une société, d'une façon collective de voir les choses d'une façon idiomatique » (I. Gonzalez-Rey (2002, p. 40).

Ces constructions très culturellement encrées possèdent un sens qui ne dérive presque jamais de la simple addition de leurs termes. Ces caractéristiques constitutives de l'expression figée sont très déroutantes pour les locuteurs de la langue et particulièrement pour le locuteur étranger. Aux yeux de celui-ci, la suite de mots est souvent déraisonnable car elle ne permet pas de déceler le sens de l'expression rattaché souvent à une origine lointaine ou effacée. Comprendre une expression c'est reconnaître le contenu culturel

qu'elle véhicule car « toute langue est porteuse d'une philosophie du monde, d'un imaginaire et même d'utopies qui sont inscrites dans le tissu de sa grammaire, dans la structure de ses mots et l'organisation de ses phrases », nous dit C. Hagège (op. cit., p. 189).

Afin de déconstruire cette opacité des expressions figées, les journalistes procèdent souvent par le défigement en tenant compte de l'environnement culturel des potentiels lecteurs de leurs productions afin de lever la barrière culturelle qui pourrait constituer un obstacle à la compréhension du message.

Au-delà de ce souci de rendre accessible le contenu des articles de presse, le défigement selon certains auteurs aurait plutôt une visée ludique. Dans les deux cas, les formules présentées ont perdu leur fixité formelle et sont devenues des séquences défigées, délexicalisées. On pourrait alors se poser la question à savoir : par quel(s) procédé(s) et pour quel(s) but(s) les journalistes procèdent-ils au défigement dans les articles de presse ? Notre analyse est alors consacrée à l'analyse des procédés lexicaux de défigement des formules et à l'effet recherché. Pour cette analyse, nous avons réuni un corpus d'expressions figées à partir d'article de presse écrite paraissant en ligne et/ou en papier.

1. Cadre méthodologique

1.1. Choix du corpus

Le corpus choisi est un corpus d'articles traitant de tous les sujets dans quatre journaux publiés au Burkina Faso en l'occurrence *Sidwaya*, *Lefaso.net*, *Le Pays* et *l'EXPRESS du Faso*. Le choix des textes journalistiques est conditionné par l'évolution rapide de la phraséologie qui se reflète largement dans la presse écrite, ainsi que la complexité de sa reformulation. La maîtrise de la phraséologie constitue une composante importante de la compétence linguistique du fait que les textes journalistiques regorgent d'unités phraséologiques.

En effet, les textes journalistiques se caractérisent par un emploi important et marquant des expressions phraséologiques par rapport à d'autres genres de textes et plus particulièrement par l'abondance d'expressions figées. Ces expressions figées ont généralement pour

fonction de représenter une situation, une idée ou un évènement. Dans la presse, elles sont utilisées pour émouvoir, impressionner, persuader le lecteur en redonnant de la vie aux idées exprimées.

Pour influencer l'opinion publique, les journalistes utilisent donc les moyens les plus marquants dont les expressions figées. Pour l'analyse des expressions figées défigées, nous nous sommes servis du dictionnaire *le Petit Robert*, ainsi que de l'ouvrage normatif de grammaire de M. Grevisse, Maurice et A. Goosse (2011).

1.2. Extraction des expressions figées défigées

Au fil de nos lectures, nous prélevons systématiquement toutes les expressions qui semblent constituer des expressions figées défigées. Le tri se fera ultérieurement, selon les critères de sélection préétablis. Cela signifie donc que nous faisons surtout recours à notre intuition pour distinguer les formes figées défigées des formes intrinsèquement libres. Les expressions ainsi intuitivement relevées seront par la suite soumises à une méthode d'analyse afin de dégager leur construction lexicale, syntaxique sémantique.

2. Notions de figement et d'expression figée

Les tentatives de définition du figement sont pléthores et n'ont pas été sans problème. Il n'y a toujours pas de définition claire et univoque, toute chose qui est à l'origine de problèmes délicats chez les chercheurs dans le domaine de la phraséologie comme l'écrit G. Gross (1996, p. 3) : « Le fait linguistique du figement a été obscurci par des dénominations floues et très hétérogènes, de sorte qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles ».

En effet, certains chercheurs utilisent des termes souvent contradictoires. Cela peut sans doute s'expliquer davantage par la complexité de la langue plutôt qu'une quelconque inconsistance de ces chercheurs. C'est ce qui explique le fait qu'à chaque fois qu'on est amené à appliquer certains termes, il s'avère nécessaire de les clarifier en indiquant le sens dans lequel nous les orientons. La terminologie est très abondante, très complexe. Une des notions qui posent problème est, justement, celle d'expression figée.

Intuitivement, le terme « figé » peut faire penser en premier lieu à une situation où il n'est pas possible d'effectuer de changement sur les parties dont l'expression est constituée, donc à un figement morphosyntaxique. Le mot « figé » traduit le fait que ladite expression est fixée dans une formule interchangeable. Dans ce sens lorsque l'expression est ainsi figée dans son entièreté, les déclinaisons, conjugaisons, et autres transformations appelées variations morphosyntaxiques et les commutations des éléments lexicaux seraient alors restreintes, voire impossibles.

À ce sens de « figé » l'on ajoute également un autre à savoir le figement d'ordre mémoriel ou psychologique. Cela se traduit par le fait que le locuteur se rend compte que les mots de l'expression forment une unité, ce qui signifie donc que l'expression en question existerait comme telle dans la mémoire du locuteur. Cela veut dire donc que l'expression figée ne varie pas selon le contexte ainsi que le dit J. Dubois (1994, p. 202) : « Des suites de mots qui n'obéissent pas aux règles générales de construction de syntagmes ou de phrases qui n'admettent pas de variations, ou moins dans des limites restreintes aux articles, aux temps des verbes, aux insertions d'adjectifs... ». Les phraséologues ont en effet proposé différents types de définitions de l'expression figée, comme les exemples ci-dessous :

Expression figée en raison d'un blocage grammatical : plusieurs linguistes considèrent le trait de blocage grammatical comme pertinent dans l'identification des expressions figées. J. Hudson (1998, p. 23) par exemple base sa définition d'expression figée sur les critères de contraintes syntaxiques, critères qui empêchent par exemple entre autres un changement de nombre dans l'expression. Les critères syntaxiques impliquent également ce que J. Hudson (1998) appelle des restrictions collocationnelles. Lorsqu'il y a restriction collocationnelle, deux mots du même champ sémantique ne peuvent pas commuter. Ce sont ces deux critères que J. Hudson (1998, p. 23) appelle critères variationnels.

Expression figée en raison d'un figement syntaxique ou sémantique : beaucoup de chercheurs définissent l'expression figée soit à partir d'un figement syntaxique ou d'un figement sémantique. G. Gross

(1996, p. 154) tente d'expliquer ainsi ces deux critères : « Une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles. Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel ».

Expression figée en raison de sa conventionnalité: Ce critère également admise chez de nombreux chercheurs se traduit par le fait qu'en dépit de sa flexibilité ou non au niveau syntaxique, on a l'impression que les mots qui constituent l'expression entretiennent une certaine relation entre eux et que le sens de l'expression ne résulte du sens des mots pris individuellement, mais plutôt d'un consensus entre les locuteurs de la langue.

Le caractère figé de ces suites préfabriquées est pourtant le plus souvent remis en cause par les locuteurs à travers plusieurs procédés : c'est le défigement. En quoi consiste alors le défigement ?

3. Le défigement et les procédés de défigement

3.1. Approche du concept de défigement

Il est intéressant de signaler que selon l'analyse de M. H. Svensson (2004, p. 37), l'utilisation d'expressions figées représente une économie discursive importante pour les locuteurs d'une langue car ils ne sont pas obligés de créer pour chaque situation de communication un nouvel énoncé produit à partir de la syntaxe libre puisqu'ils peuvent se servir de formules déjà existantes qui satisfont parfaitement le besoin communicatif en question.

Ces suites préfabriquées sont des éléments holistiques dont se servent les locuteurs, qui peuvent être selon diverses raisons de type social, éducatif ou personnel, plus ou moins enclins à les employer. Ce caractère préfabriqué intrinsèque aux expressions figées est pourtant déstabilisé par l'intervention de phénomènes de variation et de manipulation phraséologiques qui remet en cause ce qui a été traditionnellement considéré comme leur forme canonique. Le terme de « défigement » ou de « détournement » chez certains linguistes commence ainsi à s'établir dans les études phraséologiques.

La pulsion ludique semble être la principale raison avancée pour expliquer ces phénomènes, à en croire cet autre auteur :

L'un des procédés consiste à redonner vigueur à des locutions, des mots composés, des proverbes, voire d'autres titres d'œuvres. Nous appellerons ces locutions et autres énoncés formant une unité des figements, et les jeux de mots basés sur ces figements, des défigements. F. Sullet-Nylander (1998, p. 20).

G. Gross (1996, p. 20) caractérise également le défigement comme un jeu : « Le figement peut être mis en évidence grâce à l'effet provoqué par le jeu du défigement, qui consiste à briser le carcan qui caractérise les suites figées ».

Mais la pulsion ludique n'est pas la seule raison sous-jacente du défigement phraséologique. Il faut donc signaler entre autres le rôle joué par la « recontextualisation », selon la terminologie de G. Gross (1996), d'une unité phraséologique. En effet, il y a souvent nécessité de trouver un nouveau contexte auquel une forme déjà existante puisse être appliquée : la recontextualisation répond à cette nécessité.

Le journaliste ayant l'obligation d'adapter son récit au public auquel il est destiné, il est donc logique que les phénomènes de variation sur les expressions figées soient spécialement abondants et présents dans la presse écrite en comparaison à d'autres types de textes. Ainsi donc, si sous d'autres cieux le défigement constitue un simple jeu de mots, il n'a pas toujours été ainsi dans certaines situations. C'est ce que A. Ouédraogo (2009, p. 2) signale en substance : « Ces différentes manipulations phraséologiques ont donc souvent une motivation ludique et, dans la prose journalistique, souvent un caractère stylistique ».

Le défigement est donc un procédé qui se base sur le blocage lexical, syntaxique, morphologique, sémantique des éléments de l'expression figée, étant donné que c'est le fait même que le locuteur connaît déjà l'expression d'origine (et qu'elle est normalement bloquée), qui rend le jeu de mots réussi. Autrement dit, s'il n'y avait pas déjà une expression à modifier, on ne pourrait pas y faire allusion.

Le changement peut être dû à une erreur involontaire du locuteur. Il s'agit parfois d'une contamination entre deux expressions ayant un sens semblable. Mais pour qu'on puisse parler de défigement, il y a trois conditions à respecter selon M. Mena (2003). Il faut, d'abord, que la modification faite soit claire et transmette l'intention du locuteur. Ensuite, l'écart entre la formule de base et l'expression modifiée doit être suffisamment grand pour que le changement puisse être perçu. Enfin, il faut que l'unité phraséologique originelle soit reconnaissable grâce aux éléments conservés et au contexte. Le défigement se réalise alors suivant plusieurs procédés.

3.2. Les procédés de défigement

Le mécanisme d'interversion des termes est par exemple l'un des ressorts utilisé par les locuteurs pour manipuler les unités phraséologiques. Elle consiste en une interversion de deux éléments symétriques sur l'axe syntagmatique, inversant ainsi le sens global de l'expression originelle. L'interversion des termes est un moyen à la fois stylistique et sémantique d'adaptation contextuelle des unités phraséologiques.

R. Khamissy (2017, p. 179) a également abordé la question du défigement des parémies dans la presse et relève principalement deux types : l'incomplétude et le détournement. E. K. Riham (2017, p. 179) fait constater tout d'abord qu'« une parémie inachevée, au lieu de dire, suggère ». Les structures elliptiques dans les titres de presse, ont toutes pour point commun la disparition de la seconde moitié de la parémie. E. K. Riham (*op.cit.*, p. 179) pense alors que « se cache, derrière le choix d'un hypotexte célèbre comme titre, une tendance à une lecture (re)-compositionnelle de la part du récepteur ». Il cite des exemples d'inachèvement de proverbes tirés d'articles de presse : « (1) Quand le chat n'est pas là... (2) Qui sème le vent... (3) Quand le vin est tiré... ». La réduction des parémies est, comme on peut le constater, un cas de défigementt minime où la manipulation est peu créative et repose sur la faculté du récepteur à retrouver la suite attestée de l'expression.

Le détournement également chez E. K. Riham (*op.cit.*, p.180) tout comme chez d'autres linguistes francophone, est synonyme de

défigement. Il s'agit du procédé de réécriture qui entraîne des modifications visibles dans les expressions figées. Il peut s'agir soit de la déformation, de quelque manière que ce soit, d'un proverbe attesté ; soit d'une création originale à partir d'un moule proverbial susceptible d'être immédiatement reconnu et identifié comme tel. Les procédés de la réécriture des expressions figées très fréquents dans la presse sont la substitution et l'expansion.

Le détournement par substitution est le procédé de défigement vedette qui peut être phonétique, lexicale ou syntaxique. Pour E. K. Riham (op. cit., p. 182), « La parenté phonétique s'avère être une ligne de force, étant donné que la modification porte sur le signifiant, pour entraîner, conséquemment, celle du signifié ». Il donne ainsi l'exemple de l'expression « Un homme averti en Vaudou », une expression à enjeu ludique car l'expression-mère (Un homme averti en vaut deux) reste celle visée principalement par l'auteur, et l'expression altérée n'est qu'un faux masque forgé par complicité pour faire écho à la thématique de l'article de presse où elle a été tirée. On dira donc qu'il y a détournement ludique lorsque ce détournement entre dans le cadre des purs jeux de mots, et n'est pas au service d'un enjeu idéologique, politique, etc. Le détournement ludique s'oppose donc au détournement militant.

Souvent la substitution en arrive à altérer le lexique. Elle exige en ce moment plus de calculs interprétatifs de la part de l'interlocuteur car aucune parenté phonétique n'est perçue entre le substituant et le substitué. C'est l'exemple du proverbe « L'habit ne fait pas le moine », qui, par substitution lexicale devient chez E. K. Riham (op.cit., p. 186) « L'habit ne fait pas le karateka » ou encore « L'habit ne fait pas la danseuse », pour dire que c'est la performance de la danseuse et non le costume échancré qui fait la notoriété de l'artiste.

La publicité d'un produit de beauté nous fournit également un bel exemple : à la recherche du teint perdu. Le slogan renvoie au titre du livre de Proust : À la recherche du temps perdu. Nous avons dans ce cas une délexicalisation par substitution paronymique, les paronymes étant des mots qui se ressemblent fortement, de par leur forme ou leur orthographe, mais qui possèdent un sens

différent. Dans ces détournements, le changement du signifiant peut entraîner le changement de sémantisme de l'expression.

La substitution syntaxique semble être d'une ampleur plus énorme. E. K. Riham (*op.cit.*, p. 186) cite des exemples qui travestissent le proverbe « Au pays des aveugles, le borgne est roi : (1) Au pays des aveugles, la boussole est reine, (2) Au pays des aveugles, le cinéma s'égaré, (3) Au pays des aveugles il n'y a que l'œil du web qui puisse être roi , (4) Au pays des aveugles, le borgne fait führer » .

Tous les exemples convoquent l'actualisation de l'isotopie qui fait appel au sens de « Au pays des aveugles, le borgne est roi ». On peut ainsi remarquer, à partir des exemples ci-dessus que les expressions originelles ne perdent pas leur notoriété. Le locuteur les recycle pour réutiliser de manière opératoire la forme nouvelle tout en invitant son interlocuteur à reconstruire l'expression initiale dans sa forme canonique. Il est donc à considérer en premier lieu la visée communicative (le plus souvent dans la presse), l'effet perlocutoire produit par le locuteur grâce à la réécriture-recomposition de l'expression-mère.

L'expansion quant à elle consiste à ajouter soit une lettre, soit un mot ou une proposition à l'expression cible. Cette suite ajoutée défige l'expression sans pour autant l'altérer formellement. Il s'agit donc de l'émergence d'une nouvelle construction par l'adjonction d'éléments supplémentaires à l'énoncé d'origine. On trouve ainsi chez E. K. Riham (*op.cit.*, p. 187) des exemples d'expansions tels que: « L'habit ne fait pas le moine... ni le républicain ».

On peut constater que l'expansion suit l'expression d'origine, mais altère une de ses caractéristiques fondamentales : il lui ôte son caractère générique. Dans l'expression originale, le mot « habit » est à prendre dans le sens large renvoyant à toute apparence, vestimentaire ou comportementale. Le mot « moine » est emblématique de toute personne dont la tenue reflète ses croyances, ses idéologies. L'ajout de « ni le républicain » suggère qu'il faut se méfier des Républicains qui feignent de l'être.

4. Défigement et écart

Pour certains auteurs, si les mots lexicaux, la syntaxe, la sémantique de l'expression figée sont fixés et reconnues comme tels par convention, alors cette combinaison est à considérer comme une norme. Dans cette dynamique, le défigement qui consiste à chambouler cette construction est à considérer comme un écart, une faute à certains égards. C'est aussi le point de vue de A. Ouédraogo (2019, p. 14) : « Défiger une E. F. reviendrait à ce que nous considérons comme avoir un écart de conduite linguistique, tout comme ne pas suivre les règles sociales, c'est avoir un écart de conduite vis-à-vis de la morale ».

Mais au niveau de la presse écrite, nous constatons que la substitution lexicale semble être d'une ampleur plus énorme, surtout lorsque le journaliste se propose le défi de ne pas rater sa cible sémantico-pragmatique et stylistique tout en effectuant des changements de plus en plus tangibles sur le plan syntaxique. C'est pourquoi nous avons choisi d'orienter la réflexion sur ce procédé de défigement.

5. Le défigement dans la presse écrite : analyse des cas

« Le derby accouche d'un match nul » est le titre d'un des articles de L'EXPRESS DU FASO N°5967. Ce titre fait allusion à un match de football qui a opposé deux équipes de football en l'occurrence l'ASFA-Y et l'EFO censées être les ténors du Fasofoot lors de la 25ème journée du Faso ligue 1. Autrefois, ces deux équipes avaient une grande renommée et livraient à chaque occasion des matchs de haut niveau. Mais à ladite rencontre, les deux équipes très mal en point ont livré une rencontre insipide, un jeu débridé d'occasion franche de but qui s'est soldée par un match nul (0 but partout).

Ce match par ce caractère inattendu entérine alors la formule consacrée : « la montagne a accouché d'une souris » qui traduit la raillerie des résultats décevants, dérisoires d'une entreprise, d'un ambitieux projet ; les résultats dérisoires par rapport aux efforts mis en œuvre. L'expression peut affecter diverses formes (C'est la montagne qui accouche d'une souris, la montagne a accouché d'une

souris, la montagne a engendré une souris, la montagne tremble pour accoucher d'une souris, la montagne accouche, une souris naît, la montagne accouche, et une souris est née...) connotant toutes la disproportion entre un projet annoncé comme très important et l'inconsistance ou le ridicule du résultat final.

L'expression date du XVII^e siècle et fut rendue célèbre par une fable de Jean de la Fontaine (montagne qui accouche). Cette métaphore compare la taille d'une montagne à un projet ambitieux dont on attend beaucoup et pour lequel on obtient une souris, c'est-à-dire quelque chose d'insignifiant, de médiocre. « La montagne » désignait alors une promesse trop ambitieuse, et fait référence à une autre expression, « se faire une montagne ». D'autre part, « la souris » symbolisait la perception du résultat, en deçà des attentes.

Cette substitution lexicale entre, d'une part « montagne » et « derby » et d'autre part entre « souris » et « match nu » contextualise l'expression et permet au journaliste de traduire la déception des acteurs du match (joueurs, supporters, équipes techniques...) qui s'attendaient à un match grandiose et très décisif et qui en fin de compte assistent, comme le souligne le journaliste, à « un duel entre deux équipes malades qui cherchent à se sauver de la relégation ».

Lefaso.net est un autre organe de presse (uniquement en ligne) qui nous fournit également d'autres cas de défigement lexical. Dans les colonnes de ce journal, le journaliste Jacques Théodore Balima raconte la défaite cuisante des Étalons juniors (équipe nationale du Burkina Faso) face à l'équipe du Sénégal à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de leur catégorie à Maradi au Niger. L'aventure a tourné court pour les Étalons juniors à cette rencontre avec trois défaites en autant de matchs, huit buts encaissés contre un marqué. Pire, l'humiliation est venue du Sénégal qui a flagellé cette équipe du Burkina Faso sur le score de cinq buts à un (5-1). La sentence a été lourde et l'humiliation était totale pour les Étalons juniors. Après une telle avanie, les joueurs et tout le staff quittent Maradi sans tambour ni trompette. Ils rentrent alors au Burkina « sur la pointe des sabots ».

On constate que l'expression de base « sur la pointe des pieds » qui veut dire : agir dans la discrétion avec méfiance, prudence, précaution... a été ainsi modifiée à partir de cette substitution lexicale entre les termes « pieds » et « sabots ».

Pour critiquer la débâcle des Étalons juniors et le déshonneur ressenti à leur retour, le journaliste transforme partiellement la locution verbale « marcher sur la pointe des pieds ». Son ironie se manifeste surtout dans le changement qu'il fait au niveau paradigmatique : le substantif « sabots » remplace « pieds ». Le défigement ici s'est réalisé par le truchement de la substitution paradigmatique. C'est surtout la synonymie, la parasynonymie de G. Misri (1987) qui sont utilisés pour transformer l'expression figée en un paradigme ouvert sémantiquement, caractérisable et actualisable.

La substitution synonymique s'est réalisée à travers les noms de sens proches. Cette mutation lui permet de s'éloigner un peu du sens figuré pour renforcer le sens à l'apparence propre par l'emploi du terme « sabots » en tant que éléments de la locomotion chez l'étalon minimisant un peu l'opacité sémantique de l'expression. Cette permutation des termes « pieds » et « sabots » vient ainsi contextualiser l'expression en lui ajoutant son caractère général et conventionnel.

La phrase « Le diable est-il entré dans le bénitier ? » (Le Pays N°6763) est le défigement de l'expression profane « le diable est entré dans la maison » au profit d'une expression à forte connotation biblique par le biais de la substitution du terme commun « maison » et celui de « bénitier » relevant plutôt du lexique de l'Église catholique. L'énoncé a été employé dans cet article pour évoquer la dissonance au sein de l'Église catholique en République Démocratique du Congo pour dire que la dissension, le mal a atteint les organes de l'institution religieuse dans ce pays à la suite de l'élection controversée.

À l'issue de ces élections, M. Félix Tshisékédi est déclaré vainqueur par les organes organisateurs de l'élection tandis que ses opposants crient à la fraude électorale. Dans la foulée, l'Église catholique à travers ses évêques manifeste « précocement » sa position en saluant « la première alternance au sommet de l'État par la voix des

urnes ». C'est cette position ambiguë d'une partie de l'Église à ces moments d'incertitudes qui semble avoir jeté de l'huile sur le feu qui a suscité cette interrogation de l'auteur de cet article de presse : « Dissonance au sein de l'église catholique en RDC: Le diable est-il entré dans le bénitier ? ». On constate donc par ce défigement, un rétrécissement du sens plus général de l'expression d'origine « le diable est entré dans la maison » qui signifie à peu près « le mal s'est déjà installé » pour donner ce sens plus rétréci et plus individualisé « le mal s'est déjà installé au sein de l'Église catholique ».

Encore un autre exemple tiré du journal Sidwaya (N°8819) mais en exergue la puissance sémantique du défigement lexical. L'article de presse est titré : « Nouveau premier ministre : un challenge à portée de sacrifice ». Un tel défigement est sans doute fait à dessein afin de dépeindre la situation que vit le pays (Burkina Faso) et les défis réels auxquels le nouveau premier ministre devra faire face.

En effet, le Burkina Faso depuis 2015 vit au rythme d'une crise sécuritaire qui a causé de nombreuses victimes civiles et militaires, la destruction de biens civils et d'infrastructures administratives. Des régimes et gouvernements se sont succédé et chacun d'eux a toujours proposé et/ou mis en œuvre des stratégies pour venir à bout de ce phénomène mais jusque-là, la situation reste tendue. C'est dans ce climat qu'un nouveau premier ministre est nommé et devra faire face à de multiples défis dans ce climat sécuritaire et humanitaire très peu serein.

Regardons l'expression figée qui a été défigée. Il s'agit de la locution adverbiale « à portée de main » qui signifie : qui est proche d'être obtenu, défit qui peut être facilement réalisé dans le temps, qui est proche dans le temps... La déconstruction proposée dans le titre garde l'image que le challenge demeure réalisable mais nous laisse voir que sa réalisation est tributaire de l'engagement et de la bonne volonté du premier ministre et de son gouvernement. Autrement dit, contrairement à l'idée de facilité, de déjà acquis incarnée par la forme canonique de l'expression, l'expression défigée prend le contre-pied et laisse entrevoir le dévouement qu'il faut, les différentes embûches susceptibles de faire échouer l'entreprise, la mission.

Dans la rubrique « autant le dire... » du journal L'EXPRESS DU FASO (N°5968), le chroniqueur du jour lançait cet appel aux Burkinabè : « [...] allons vers l'effort de développement ». Cette expression nouvelle (effort de développement), non usuelle est reconnaissable à partir de la formule de base modifiée « effort de guerre ». Cette formule de base renvoie à la mobilisation sociale, infrastructurelle, sanitaire, industrielle... à subvenir aux besoins militaires de l'État. L'effort de guerre affecte l'économie du pays, particulièrement le système industriel qui est réorienté vers la production d'armes et de matériel nécessaire pour gagner la guerre.

Lorsque des contingents importants de combattants (militaires non professionnels comme les Volontaires pour la Défense de la Patrie au Burkina Faso) sont mobilisés pour la guerre, l'effort de guerre comprend le remplacement des hommes mobilisés, souvent par leurs épouses dans le domaine agricole ou par des personnes qui ne sont plus actives (retraités par exemple). Dans certains conflits de grande envergure tels que les deux guerres mondiales, toute la population est contrainte à l'effort de guerre tant les besoins pour la guerre sont énormes. L'effort de guerre peut être prolongé par un effort d'après-guerre qui mobilise à l'issue du conflit les mêmes acteurs et les mêmes facteurs dans le rétablissement du pays et son retour aux activités de temps de paix, donc au développement.

Par le truchement du défigement lexical, le journaliste utilise donc la valeur communicationnelle de l'expression figée « *effort de guerre* » pour convaincre l'opinion burkinabè de fournir autant de sacrifices (mobilisation exceptionnelle de fonds, de matériel, d'hommes...) au profit du développement tout comme ils l'ont fait pour soutenir la guerre.

La parenté phonétique entre les lexies est également utilisée par les journalistes pour défiger les expressions figées. Ce type de défigement, rend éloquent et plus attirants les articles de presse et plus particulièrement les titres d'articles de presse. La modification dans ce procédé également porte sur le signifiant (donc la lexie), pour entraîner, conséquemment, celle du signifié. C'est ainsi que la lexie [sɔʀsjɛʀ] est supplanté par la lexie [kɛsjɛʀ] dans « REN-LAC:

la chasse aux caissières continue» (*Sidwaya* n°8835). On peut alors constater que :

1. la substitution s'est réalisée juste entre la syllabe [sɔR] et la syllabe [kes].
2. Plus la modification est minimale, plus elle percutante, éloquente et plus elle attire l'attention du récepteur sur le jeu de mots.

En effet, « sorcières » et « caissières » sont, phonétiquement parlant, très proches. À travers ce défigement, l'article fait déjà écho (dès la une du journal) à la lutte anti-corruption engagée depuis un certain temps par les autorités burkinabè en partenariat avec des organismes publics et des organisations de la société civile telles que le REN-LAC (Réseau National de Lutte Anti-corruption). Cette lutte n'épargne aucun commis de l'État et l'article en question fait cas de poursuites consécutives à des malversations financières constatées chez des agents de l'économie et des finances. Ici, l'expression modifiée est plutôt à enjeu ludique, puisque l'expression mère (chasse aux sorcières) reste celle visée principalement par le journaliste ; l'expression altérée n'est qu'un faux masque forgé par complicité pour faire écho à la thématique de l'article de presse. Or, la visée pragmatique de ce texte journalistique rejoint celle de l'expression initiale. Dans l'exemple d'expression figée défigée susmentionnée, la paronymie affecte un seul élément du signifiant, une syllabe. L'effet de détournement est réussi et reste facilement identifiable.

Notre dernier exemple est celui du journal *L'EXPRESS du Faso* dans sa parution N° 4949, qui nous rapporte que : « *Contre les terroristes, les FDS ont encore fait parler la poudre* ». L'unité phraséologique origininaire dans cette phrase est : « *faire (ou laisser) parler son cœur* » qui signifie agir selon sa propre morale, agir de bon gré et avec mansuétude, faire un geste de solidarité face à une situation de détresse. La substitution lexicale entre les termes « *cœur* » et « *poudre* » permet alors à l'auteur de ce titre d'article d'exprimer tout l'engagement, toute la bonne volonté que font montrer les forces de défense et de sécurité (FDS) du pays (Burkina Faso) pour bouter le terrorisme hors des frontières par les armes

ainsi que tout l'espoir et l'espérance que nourrissent les populations victimes des actes de terrorisme à partir de ces actions militaires.

Conclusion

La présente recherche s'est fixé comme objectif d'aborder la question du figement dans la presse écrite. Les expressions analysées ont été recueillies dans des articles de la presse écrite paraissant au Burkina Faso. Il est d'observation courante que le langage est en perpétuelle mouvance. Les expressions figées, établies dans l'inconscient collectif et symboliquement ancrées dans la réalité culturelle d'un peuple, subissent parfois des modifications. La déconstruction du syntagme figé fait basculer le sens symbolique rattaché à la structure culturelle. Il s'avère donc intéressant d'étudier la manière dont certains auteurs utilisent ces syntagmes délexicalisés comme moyens de recréer du sens.

Des réflexions, nous retenons que l'insertion des expressions figées par les journalistes dans la presse écrite se fait le plus souvent avec modification de l'expression conventionnelle : c'est le défigement. Pour ce faire, plusieurs procédés sont utilisés mais notre analyse a porté sur la substitution lexicale et celui qui a cristallisé notre attention au cours de cette réflexion est la substitution lexicale.

On peut ainsi remarquer que les expressions originelles ne perdent pas leur notoriété après leur défigement dans la presse par le processus de substitution lexicale. Le journaliste les recycle pour réutiliser de manière opératoire la forme nouvelle tout en invitant son interlocuteur à reconstruire l'expression initiale dans sa forme canonique. Ici au niveau de la presse, il est donc à considérer en premier lieu la visée communicative, l'effet perlocutoire produit par le locuteur grâce à la réécriture-recomposition de l'expression mère. Tout cela permet au journaliste d'outrepasser les contraintes normatives et conventionnelles du langage pour traduire de façon plus expressive sa position par rapport à l'actualité sociopolitique du pays.

Bibliographie

- DUBOIS, Jean. 1994, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- GALISSON, Robert, 1995, « Les palimpsestes verbaux : des actualisateurs et révélateurs culturels remarquables pour publics étrangers », *Éla* n° 97, p. 104-128.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 2002, *La phraséologie du français*, Toulouse. Presses universitaires du Mirail, coll. Inter langues, linguistique et didactique.
- GREVISSE, Maurice/GOOSSE, André, 2011, *Le bon usage*, Paris, Édition prestige.
- GROSS, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, éd. Ophrys, coll. « L'essentiel français ».
- HAGEGE, Claude, 2012, *Contre la pensée unique*, Paris. Odile Jacob.
- HUDSON, Jean, 1998, "Perspectives on fixedness: applied and theoretical", Lund, Lund Studies in English 94, Lund University Press.
- MENA Martínez, 2003, « À propos du concept de désautomatisation phraséologique : aspects fondamentaux », Revue électronique d'études philologiques n°5.
- MISRI, Georges, 1987, *Le figement linguistique en français contemporain*, Paris, Université René Descartes (Paris V).
- OUÉDRAOGO, Adama, 2019, *Du défigement des expressions figées du français dans la presse burkinabè : une autre forme de burkinabisme. Ouagadougou*, Sankofa et Gurli Éditions, DILAF.
- RIHAM El, Khamissy, 2017, *La réécriture des parémies : perspectives phraséologique et phraséodidactique*, Ediciones complutense.
- SVENSSON, Maria Helena, 2004, *Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes*, Oslo, Umea Universitet.
- SULLET-NYLANDER, Françoise, 1998, « Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique », *Cahiers de la recherche*, Stockholms, Institutionen för franska och italienska, (Stockholms universitet).

Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane.....	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal.....	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé.....	195
L'immortalité artificielle dans <i>La mort de la mort</i> de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien.....	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié.....	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules.....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel.....	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel.....	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladj.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi.....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans <i>Destins de clandestins</i> de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane..	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara	681
Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma	703
Espace urbain et inégalités sociales dans <i>Le fou</i> de Jean-Pierre GUINGANÉ et <i>Les voix du silence</i> de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou.....	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDO W. Félix...	743